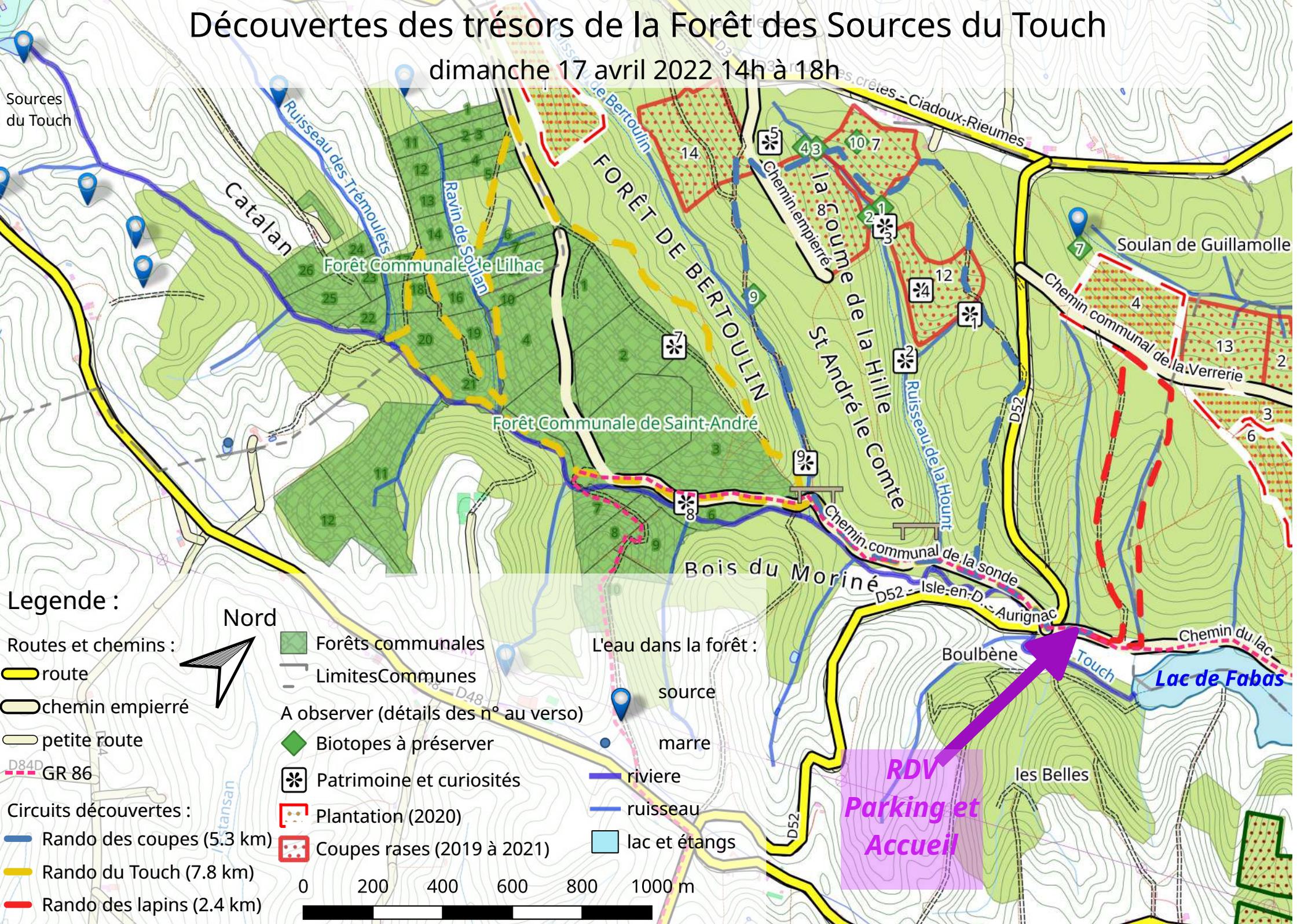


# Découvertes des trésors de la Forêt des Sources du Touch

dimanche 17 avril 2022 14h à 18h



## Legende :

Routes et chemins :

- route
- chemin empierré
- petite route
- GR 86

Circuits découvertes :

- Rando des coupes (5.3 km)
- Rando du Touch (7.8 km)
- Rando des lapins (2.4 km)



- Forêts communales
- Limites Communes
- A observer (détails des n° au verso)
- Biotopes à préserver
- Patrimoine et curiosités
- Plantation (2020)
- Coupes rases (2019 à 2021)

L'eau dans la forêt :

- source
- marre
- riviere
- ruisseau
- lac et étangs

0 200 400 600 800 1000 m

**RDV**  
**Parking et**  
**Accueil**



id	Patrimoine et curiosité	Type
1	Douglas remarquable	Arbre remarquable
2	couvergence de ruisseaux	Biotope exeptionnel
3	Cyprès chauve	collection
4	Plate forme de charbonier	
5	Cryptomeria du Japon	Parcelle collection
7	Palombière	
8	Sonde : acien puit de pétrole	
9	Etang avec Cyprès chauves	

## Carte élaborée par le Collectif des Sources du Touch.

Fin décembre 2021 nous avons alerté sur la destruction par coupes rases de la forêt des Sources du Touch (75 ha en 3 ans). Nous vous avons alors invité à venir constater les dégâts lors d'une Marche qui a rassemblé une centaine de personnes en seulement quelques jours d'organisation.

Suite cette marche, la sous préfecture a exigé la tenue d'une réunion publique qui a eut lieu le 10 février 2022 à Fabas.

Un processus de concertation est en cours, vous êtes invités à participer !

## Que rêvez vous pour cette forêt ?

Faites nous part de vos rêves, utopies, souhaits...  
à l'adresse [sauvonslaforet@no-log.org](mailto:sauvonslaforet@no-log.org)

Consulter le dossier de la forêt sur le web :  
- [www.vivreencommings.org/ForetSourcesDuTouch](http://www.vivreencommings.org/ForetSourcesDuTouch)  
( infos, cartes, formulaire de consultation,  
VIDEO exclusive de 8 min sur la forêt)

Les coupes rases ont eut lieu sur les 476 ha de la propriété d'Amundi (Groupe Crédit Agricole) via la gestion de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le massif forestier et le lac délimitent une Zone Naturelle d'Interêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF de type 1) de 800 ha.

90 ha du massif est publique et géré par l'ONF : la Forêt communale de liLhac (32.5 ha) et la Forêt communale de Saint-André (58.14 ha)

Compléter la carte  
et les tableaux  
en ajoutant  
vos trouvailles !



id	Biotope à préserver	Type
1	Très vieux chêne	Arbre remarquable
2	Petit étang	Point d'eau
3	Etang arboré	Point d'eau
4	Hêtres remarquables	Arbre remarquable
7	Arbre Mort Habitat	Arbre habitat
9	hêtre remarquable	arbre remarquable
10	Marre forestière	en pleine lumiere !

id	Surface en ha	Date coupe rase	Les chênes ?	Essences plantés
1	6.0561	2019	tous les chênes coupés, travail sol	Cèdre et Douglas
2	1.8977	2019	tous les chênes coupés	
3	4.0904	2019	tous les chênes coupés, travail sol	Pin maritime
4	6.8466	2019	tous les chênes coupés, travail sol	Pin maritime
6	3.8736	2020	tous les chênes coupés, travail sol	Pin maritime
7	4.248	2020		
8	5.9718	2020		
12	4.76	2021	59 gros chênes coupés / 7 restants	
13	5.282	2021	tous les chênes coupés	
14	6.9087	2021	50 gros chênes coupés / 20 restants	

**Tableau des coupes rases présentes sur la carte (au total 77 ha de coupes en 3 ans)**

Pour respecter le plan de gestion, les gros chênes devaient être laissés et les riverains informés de l'ampleur des coupes.